

Lecture critique du 9^{ème} rapport sur l'état de la pauvreté

1. Surendettement, logement

Le 9^{ème} rapport de l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles laisse les spécialistes sur leur faim. Il ressemble en effet fortement aux rapports précédents. Le surendettement est le thème principal, mais le 12 octobre au Parlement, il a surtout été question des problèmes du logement à Bruxelles. C'est dire à quel point le logement occupe une place importante dans le rapport. Le surendettement et le logement sont deux sujets systématiquement développés dans chaque rapport depuis 1994.

Il s'agit évidemment de sujets importants ; de sujets dont il est possible de mesurer l'évolution et les aspects, car des chiffres et des indicateurs mis au point aux niveaux européen et fédéral permettent aux scientifiques qui gèrent cette matière d'objectiver la pauvreté¹, sans pour autant en faire ressentir les multiples effets psychologiques et les retombées en matière de relations sociales des pauvres. Ces deux thèmes sont aussi largement connus des hommes politiques ayant ces matières en charge. Ceux-ci ont déjà expliqué les impossibilités budgétaires à trouver rapidement des solutions.

Le thème principal du rapport étant le surendettement, il traite principalement de la façon dont tous les bruxellois s'endettent et pas uniquement les pauvres. L'endettement qui s'applique à toutes les couches sociales est essentiellement lié au crédit à la consommation, mais aussi aux divers mécanismes de manipulation psychologique, notamment publicitaires, mis en place par les entreprises pour susciter les besoins. Il convient pourtant de remarquer que le crédit à la consommation ne vise plus vraiment les « déjà pauvres » ayant vécu une situation de remboursement non honoré car le crédit leur est désormais refusé et seuls les mécanismes de solidarité individuelle peuvent les sortir d'un mauvais pas. On sent à quel point il est difficile de distinguer pauvreté et endettement, les causes des conséquences. Il y a des riches

en bref

Les rapports successifs sur l'état de la pauvreté à Bruxelles, qui montrent la persistance des mêmes problèmes, entraînent-ils vraiment des décisions politiques en la matière ? Il faut prendre d'urgence des mesures concrètes, particulièrement en ce qui concerne les frais scolaires des enfants.

endettés et des pauvres qui ne le sont pas. Il y a aussi des gens aisés qui s'appauvrissent par l'endettement et finissent leur vie misérablement !

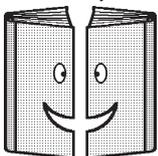
2. La pauvreté, c'est une obsession quotidienne...

L'endettement lié au crédit à la consommation concerne certains types de dépenses et pas d'autres. Le rapport aborde peu certaines dépenses non liées au crédit qui participent cependant de manière importante à l'appauvrissement des ménages. La nourriture nécessaire à la survie quotidienne, les nécessaires transports publics pour chercher du travail ou répondre aux besoins administratifs, les trajets des enfants vers l'école, les frais d'habillement, d'équipement de la rentrée scolaire, ceux exigés par l'école pour la garderie, la natation, les photocopies, les excursions scolaires, les voyages scolaires inévitables...

La lecture de ce considérable rapport rend perceptible le fossé qui sépare les pauvres des fonctionnaires qui gèrent la pauvreté. La distance psychologique entre eux et la population dont ils s'occupent est énorme. Celui dont la stabilité d'emploi et de revenus est assurée parvient difficilement à percevoir, à comprendre, la quête inlassable et quotidienne de ceux dont même le pain n'est pas garanti. Une phrase dans ce rapport, glanée

Jocelyne Talon,
Présidente du
Comité de
Défense des
Citoyens de la
Ville de
Bruxelles-asbl,
rue Borgval, 2,
1000
Bruxelles ; tél.
02/502.95.02 -
? 0476/
391.186 ;
<jocelynetalon
@hotmail.com>;
25 octobre
2004 ; les
intertitres sont
de la
rédaction.

(1) Voir aussi
« Pauvres
statistiques »,
une réflexion
sur les
indicateurs de
la pauvreté ;
page 30 de ce
journal.



dans un groupe de parole et insuffisamment mise en évidence, résume la journée de celui qui vit la pauvreté et l'exclusion sociale : « La pauvreté, c'est plus qu'une question d'argent, c'est une obsession quotidienne ! »

En dehors de cette petite phrase, on cherche en vain quelques traces de sensibilité dans ce rapport qui concerne des gens dont la situation est dramatique. Il s'agit bien sûr d'un rapport, d'un travail administratif, destiné à informer des autorités politiques et simplement illustré d'anecdotes réalistes puisées dans les espaces de parole ou les textes des associations.

3. Les enfants, oubliés

Un sujet particulièrement sensible, pratiquement laissé sous silence tout au long du rapport, est le sort des enfants des ménages pauvres ou endettés. Si ceux-ci sont pratiquement ignorés dans les divers rapports, c'est peut-être parce qu'ils ne figurent pas dans les chiffres et les indicateurs qui servent à mesurer l'état de la pauvreté (pages 1 à 69 du rapport). Il est uniquement fait allusion à leur situation, là où le rapport cite des thèmes abordés dans les espaces de parole où les pauvres peuvent s'exprimer. Celui-ci, comme les précédents, ne s'attache pourtant pas à ce problème fondamental pour l'avenir de ceux qui ne doivent pas hériter de l'exclusion sociale de leurs parents.

La situation sociale des enfants des pauvres, leur inscription dès l'entrée à l'école dans la spirale de l'exclusion, en raison des mécanismes liés à l'argent mis en place par les écoles, qui fonctionnent de plus en plus comme des entreprises, avec la complicité passive des ministres de l'éducation, est à peine évoquée. La gratuité de l'enseignement obligatoire, affirmée et garantie de manière absolue dans une loi de 1959, est devenue une vaste supercherie qui accentue encore les effets de la pauvreté en déstabilisant les enfants des familles défavorisées. Le décret mission de l'enseignement nuance ce principe de gratuité



et autorise les écoles à exiger certains paiements. La pratique sur le terrain mériterait une analyse sérieuse.

Si des mesures concrètes ne sont pas prises, les enfants des démunis d'aujourd'hui seront les démunis de demain. Des mesures les concernant ne devraient pas générer un budget énorme : on peut par exemple suggérer des allocations d'études revues à la hausse ; une procédure d'octroi de celles-ci accélérée, afin qu'elles ne soient plus payées à la fin de l'année scolaire, mais au début ; un contrôle rigoureux des coûts exigés par les écoles qui pratiquent la ségrégation par l'argent. Il faudrait sanctionner les écoles qui n'ont pas une gestion citoyenne par des mesures effectives de suppression des subventions. Le budget concerné par les frais scolaires peut sembler dérisoire pour les familles aisées d'un ou deux enfants, il prend d'autres proportions dans les familles pauvres de 4 ou 5 enfants.

4. Après 9 rapports, qu'est-ce qui a changé ?

Les conclusions du rapport semblent se fixer sur les dispositifs administratifs mis en place, elles critiquent ou s'attachent au fonctionnement des divers services mis en place pour guider les personnes surendettées, proposent des réformes dans les structures des CPAS, des améliorations du fonctionnement des offices de médiation de dettes, des divers services chargés de gérer les pauvres et la pauvreté, sans proposer beaucoup de solutions à la détresse de ceux-ci qui ont le sentiment de n'être pas entendus. Les conclusions

comportent des propositions d'amélioration des méthodes de collecte des données, des facteurs d'analyse, des procédures d'évaluation.

On aurait sans doute préféré des propositions concrètes visant par des mesures simples à améliorer la situation quotidienne des citoyens qui vivent la pauvreté. Les causes et les effets de la pauvreté étant multiples et étroitement liées, il est pratiquement impossible de faire un rapport isolant une seule cause ou un seul aspect du phénomène.

Il serait dès lors intéressant de faire le bilan des neuf rapports, d'analyser les nombreuses propositions qui ont été émises et de les confronter aux réformes que les hommes politiques ont mises en place en réponse à ce considérable travail. Si ce « rapport des rapports » montre que les mesures prises ont été peu nombreuses, peu efficaces ou non conformes aux propositions, faudra-t-il s'obstiner à maintenir ce type d'activité qui aux yeux de certains ne sert qu'à donner bonne conscience aux politiciens ?

Le Politique devrait aussi cesser de créer de nouveaux organismes, de nouvelles administrations pour gérer la pauvreté et réserver les crédits budgétaires qui y seraient consacrés à améliorer la situation des démunis (plus de 110 fonctionnaires rien qu'au fédéral, combien dans les régions, combien dans les communes ?). Quand on voit le train de vie des fonctionnaires européens qui s'occupent de la pauvreté, le luxe déployé lors des rencontres européennes relatives à cette matière, on ne peut s'empêcher de se dire que la pauvreté nourrit bien son homme.

Depuis que ces milliers de pages de rapport ont été écrites, les pauvres et les gens des associations de terrain qui vivent auprès des pauvres, ont l'impression qu'aucune amélioration de la situation ne s'est faite.

A lire et à débattre...

